

Bilan simplifié de la Région, Centre pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	8328	8328
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	10946	13889
actif financier	0	0	0	0	Résultat	8333	-2943
					Total(1)	27607	19274
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	27607		27607	19274	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0		0	0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	27607	0	27607	19274	total(1+2+3+4+5)	27607	19274

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	44930	32099	Produits d'exploitation(1)	53263	30115
achats	493	278	Cotisations	5795	6300
autres charges externes	45	0	Subventions	45260	22630
autres services extérieurs	14485	10379	Autres produits	2209	0
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	0	1185
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	29908	21441			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	0	960	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement		
			report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	44930	33059	total(1+2+3+4)	53263	30115
Solde créditeur:Excedent	8333		Solde débiteur:Déficit	0	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de FOCOM REGION CENTRE **Exercice clos au 31 décembre 2023**

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est de 27607 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un bénéfice de 8333 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

NEANT

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

NEANT

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

NEANT

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

1 Salarié Cadre

Bilan des ressources de la Région, Centre

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	5 794,61 €
Reversement de cotisations.....	29 608,80 €
Subventions reçues.....	45 260,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	2 208,86 €
Produits financiers perçus.....	0,00 €
Total des ressources.....	23 654,67 €